



Fiche technique N° LO604  
Décembre 2007

Annule et remplace  
les éditions précédentes

Application après préparation  
sur supports conformes  
au D.T.U. 59.1

PLATRE ET DERIVES : PLATRE LISSE - PLAQUES DE  
PLATRE CARTONNEES - ENDUITS DE PLATRE

ANCIENNES MAÇONNERIES : CIMENT - ENDUIT DE  
CIMENT

BOIS : CONTRE-PLAQUE - AGGLOMERE - ISOREL  
DUR - MEDIUM

PEINTURES : HYDRODILUABLES -  
GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES

# MONT BLANC

Peinture décorative spéciale  
isolante et à fonction anti-taches.

INTÉRIEUR

9 à 10 m<sup>2</sup>/L

## Fonction :

Peinture décorative spéciale isolante et à fonction anti-taches.

**Classification :** AFNOR NF T 36-005 : I 2b

## Destination : INTÉRIEUR

S'applique sur les murs et plafonds après préparation des fonds.

## Qualités dominantes :

- Son aspect "mat profond" en finition et particulièrement bien adaptée pour la décoration des plafonds.
- Camoufle efficacement les taches de gras grâce à ses qualités d'opacité élevée.
- Permet de recouvrir directement les anciens badigeons.
- Grande facilité d'application.
- A base de solvant désaromatisé.

## Caractéristiques pratiques :



= 9 à 10 m<sup>2</sup>/L (selon le support)



= 4 h



= 24 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect :** mat profond
- **Rendement en surface :** de 9 à 10 m<sup>2</sup>/L (suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application).
- **Matériel :** brosse (pour les encadrements), rouleau ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** White Spirit

## Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,30 à 1,40
- **Extrait sec :** 65 à 70 %
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/i) : 600 g/l (2007) - 500 g/l (2010).  
Ce produit contient max 500 g/l COV.

## MODE D'EMPLOI

### Préparation du support :

- Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre, laver, rincer, puis laisser sécher.
- Sur anciennes peintures brillantes ou satinées : poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- Sur fonds poreux (bois et dérivés, plâtre et dérivés) : appliquer une sous-couche adaptée.
- Sur métaux ferreux : appliquer une sous-couche antirouille adaptée.

### Application :

- **Après les travaux de préparation des supports décrits ci-dessus**, sur fonds propres, secs et sains, conformes au D.T.U. 59.1. **Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.**
- Sur anciens badigeons en bon état : appliquer directement MONT BLANC.

#### Nous vous proposons deux types d'applications :

- 1) Appliquer en 2 couches successives séparées par 24 heures de séchage, au rouleau antigoutte ou au pistolet à raison de 10 m<sup>2</sup>/L.
  - 2) Application dite "mouillé sur mouillé" : appliquer une 1<sup>ère</sup> couche de MONT BLANC au rouleau antigoutte ou au pistolet, à raison de 10 m<sup>2</sup>/L. Lorsque l'aspect de la peinture devient mat (le produit perd son brillant après évaporation du solvant), appliquer une 2<sup>e</sup> couche.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

### Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.

### Hygiène et sécurité :

- **INFLAMMABLE**
- **Ne pas laisser à la portée ni à la vue des enfants.**
- **Se reporter au texte figurant sur l'emballage et à la Fiche de Données de Sécurité conformes à la législation en vigueur. FDDS accessible sur notre site internet : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

#### THEOLAUR Peintures

ZI-A - 5, rue René Cauche - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : 05 62 742 742 - Fax : 05 61 787 551  
Mail : [lauragais@theolaur.com](mailto:lauragais@theolaur.com) - Web : [www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)  
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 - Code APE : 24 3Z - N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015